

TOUR D'HORIZON SUR LA COOPÉRATION COMMERCIALE ENTRE LA TUNISIE ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le potentiel de croissance du marché de l'Afrique subsaharienne ne cesse de susciter l'intérêt des investisseurs et des acteurs économiques du monde entier, désireux de faire partie de la relance économique de ce marché du 21^{ème} siècle.

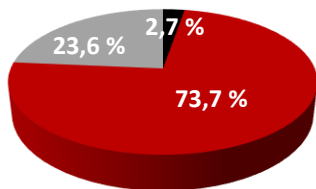
En 2018, le taux de croissance observé dans cette région a atteint les 3 %. Cependant, parmi l'ensemble des 46 pays de l'Afrique subsaharienne, 27 pays détiennent un taux de croissance qualifié comme largement supérieur à cette moyenne. Ces chiffres sont à tendance haussière, avec une prévision de croissance en moyenne de 3,7 % par an entre l'année 2019 et 2020. En général, une croissance majeure est attendue dans les pays de l'Afrique occidentale francophone. Pour la Côte d'Ivoire, le Kenya et la Tanzanie une croissance particulièrement stable et prometteuse est prévue.

Les pays de l'Afrique subsaharienne se sont distingués également par une transition démographique dynamique. En 2017, la région recense environ 1.061 milliards d'habitants et devrait atteindre le nombre de 2,4 milliards d'habitants à l'horizon de 2050. Il s'agit d'une population jeune : 43 % des habitants ont moins de 15 ans et environ 60 % de la population sont âgées de moins de 25 ans dont le niveau d'éducation est en nette progression : 73 % d'inscription aux écoles primaires en 1996 contre 97 % en 2017.

Malgré toutes ces potentialités, les exportations de biens depuis la Tunisie vers les marchés de l'Afrique subsaharienne restent encore réduites soit seulement 2,7 % du total des exportations du pays jusqu'à l'année 2018. En revanche, 73,7 % de ses exportations, de la même période, ont été destinées aux marchés de l'Union Européenne.

L'excédent structurel avec les pays de l'Afrique subsaharienne s'est consolidé durant les dernières années. Les exportations des marchandises vers l'Afrique subsaharienne ont atteint le montant de 1061.2 millions de dinars tunisiens (MDT) au terme de l'année 2018 contre 646 MDT en 2016 avec une estimation d'un renforcement des exportations vers l'Afrique subsaharienne durant les années à venir.

La répartition des exportations de la Tunisie par marchés



- Marchés de l'Afrique subsaharienne
- Marchés de l'Union Européenne
- Exportations vers d'autres destinations

Pourcentage d'exportation par groupement sectoriel d'activité vers l'Afrique subsaharienne


Groupement sectoriel d'activité	1993 – 1995	2003 – 2005	2011 – 2013	2016 – 2018
AIAA	3.4 %	29,7 %	28,9 %	26,6 %
Cuir & chaussures	0.2 %	0.2 %	0.2 %	0,2 %
Energie & Lubrifiants	0.0 %	0.2 %	0.6 %	1.3 %
IDPMP	77,6 %	44,4 %	44,3 %	47,8 %
IME	13,1 %	21,0 %	22,5 %	20,4 %
Textile & Habillement	5,7 %	4,6 %	3,6 %	3,6 %


> La structure des exportations des biens selon les pays de destination en Afrique subsaharienne


Les pays de l'Afrique occidentale demeurent la destination privilégiée des exportations tunisiennes au niveau du continent africain. En effet, plus de 50% des exportations de la Tunisie étaient destinées vers les pays de cette région depuis l'année 2014. Les exportations tunisiennes vers les pays des autres régions de l'Afrique ont connu une légère régression. Cette baisse a touché essentiellement les exportations vers les pays de l'Afrique orientale et centrale.

> La structure des exportations par secteur d'activité

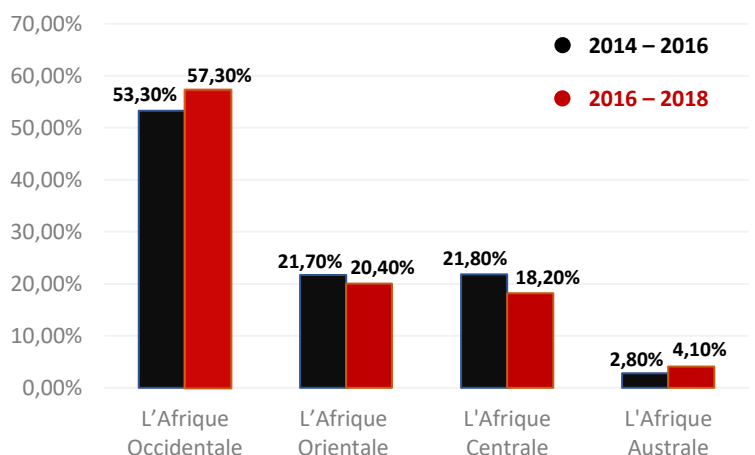
La structure des exportations tunisiennes vers l'Afrique subsaharienne, ventilées selon les groupements sectoriels d'activités, fait apparaître la domination du secteur des industries diverses et des produits miniers et phosphatés (IDPMP), avec une part d'exportation de l'ordre de 47.9 % en 2018, suivi du secteur de l'Agriculture et l'Industries Agro-Alimentaires (AIAA) avec 24.7 % ainsi que 22 % de celui des Industries Mécaniques et Electriques (IME).

Secteur des industries diverses et des produits miniers et phosphatés 
Ciments hydrauliques, ouvrages en matières plastiques, gypse.

Secteur de de l'AIAA 
Margarine et autres mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou d'huiles animales, pâtes alimentaires, préparations pour sauces et sauces préparées, huile d'olive et ses fractions.

Secteur des IME 
Remorques et semi-remorques pour tous véhicules, constructions et parties de constructions fils, câbles isolés, y compris les câbles coaxiaux à usages électriques.

Evolution de la structure des exportations tunisiennes vers les pays de l'Afrique subsaharienne



> L'appareil exportateur

En 2018, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Éthiopie et le Cameroun ont constitué les quatre importantes destinations pour les 690 exportateurs tunisiens sur ce marché. En effet, ces pays détiennent environ 50 % des exportations tunisiennes qui sont destinées au marché subsaharien.

Les représentations commerciales (RCT) du CEPEX en Afrique subsaharienne

Pays	Personne de contact	Coordonnées
Côte d'Ivoire, Abidjan	Mme Najoua Riffi	tunisiaexport.abidjan@avisoci Tunisiaexport.cotedivoire@gmail.com +225 45 832 914
Cameroun, Douala	M. Bilel Rahmouni	foodexpim@gmail.com TunisiaExportCameroun@tunisiaexport.tn +237 653 466 066 / +216 99 926 953
Kenya, Nairobi	M. Slim Yahia	syahia@tunisiaexport.tn +254 758 971 342
Nigéria, Abuja	M. Mohamed Sellami	rctnigeria@tunisiaexport.tn + 234 906 969 4292
RD. Congo, Kinshasa	M. Adel Zitouni	tunexpokinshasa@gmail.com +216 24 045 757 / +243 811 488 801

Les RCT détiennent un rôle important pour la promotion des exportations tunisiennes vers ces cinq pays. Leurs principales missions c'est l'expansion commerciale, la veille informationnelle et l'accompagnement des entreprises tunisiennes sur ces marchés. www.cepex.nat.tn

> Les services exportés vers l'Afrique subsaharienne

Grâce à leur faible dépendance aux moyens logistiques d'envergure comme c'est le cas pour l'acheminement des biens, les exportations des services vers le marché subsaharien sont en nette croissance. En 2015, ces exportations depuis la Tunisie ont atteint la valeur de 34 millions de dinars vers le marché subsaharien. Malgré la rareté des statistiques qui décrivent le mieux l'évolution de ce secteur à l'export, l'intérêt accordé à ce marché par les exportateurs tunisiens du secteur des services ne cesse de croître durant les dernières années.

> Cadre réglementaire : les accords commerciaux entre la Tunisie et les pays de l'Afrique subsaharienne

Le renforcement des structures transnationales intra-africaines et le développement du cadre juridique régissant les relations commerciales entre les pays de l'Afrique subsaharienne offrent un grand potentiel pour réduire les coûts du commerce extérieur et pour renforcer la compétitivité des produits tunisiens. Cela permet également de faire face à la fragmentation des marchés engendrée par des réglementations commerciales et douanières désormais restrictives. L'intégration de la Tunisie dans des organisations africaines régionales avance dans le cadre de trois importantes organisations internationales.

La zone de libre-échange continentale (ZLEC)

En début d'année 2018, la Tunisie a fait partie des 44 pays qui ont signé l'accord relatif à la création de la zone de libre-échange continentale (ZLEC) après une participation active dans les négociations de la première phase de la libéralisation du commerce des biens et des services qui ont été lancées officiellement depuis l'année 2015.

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)

La Tunisie est devenue un membre à part entière du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) depuis le 18 juillet 2018. Cette adhésion a été concrétisée après deux ans de négociations sur les conditions et modalités respectives d'adhésion. L'adhésion de la Tunisie à la COMESA constitue une opportunité pour les exportateurs tunisiens. La détermination de l'impact économique et réglementaire à l'issue de cette adhésion donnera à la Tunisie un avantage concurrentiel sur ce marché permettant ainsi la facilitation des exportations des biens et des services.

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Détenteur du statut d'observateur auprès de la CEDEAO depuis juin 2017, la Tunisie envisage de renforcer sa coopération avec cette communauté et un mémorandum d'entente a été signé entre la Tunisie et la CEDEAO le 22 novembre 2017. Ce mémorandum a comme objectif de mettre en place un cadre de coopération et une plateforme de dialogue entre les deux parties ainsi que la promotion des échanges dans divers domaines. Suite à cette signature, la CEDEAO a montré son intention de renforcer sa coopération avec la Tunisie dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie, la technologie de communication, l'éducation, la formation et la santé.



Pays membres de la COMESA et la CEDEAO

Le projet « Promotion des activités d'export créatrices d'emploi vers de nouveaux marchés africain » (PEMA)

Mandaté par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la GIZ en étroite coopération avec le Ministère du Commerce Tunisien et le CEPEX, le projet « Promotion des activités d'export créatrices d'emploi vers de nouveaux marchés africain » (PEMA) a pour objectif d'améliorer l'accès des PME tunisiennes aux marchés subsahariens. Ceci se fait à travers l'amélioration des services publics et privés d'appui aux entreprises exportatrices, le développement et l'accompagnement de consortium sectoriels ainsi que l'amélioration des capacités des acteurs publics de promotion de l'exportation.

Contact : hdenguezli@tunisiaexport.tn



Date : Mai 2019

Publié par le CEPEX en collaboration avec la GIZ (Projet PEMA)

Sources :

- CEPEX, services statistiques

- Ministère du Commerce de la République Tunisienne, sous-direction de la coopération avec l'Afrique

- Données de la Banque Mondiale année 2019